

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

OFI actions Europe est un fonds de convictions offrant un accès au marché des actions européennes de toutes capitalisations permettant une large diversification sectorielle. Ce fonds permet de participer à l'essor des entreprises européennes en conciliant convictions financières et enjeux extra-financiers. Le fonds est géré par une équipe de trois gérants aux approches de gestion et ISR complémentaires. OFI actions Europe est labélisé LuxFlag

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Code ISIN	LU1317710371
Ticker	-
Classification Europerformance	Actions Europe - général
Indice de référence ⁽¹⁾	Stoxx Europe 600 NR

CHIFFRES CLÉS AU 28/02/18

VL en €	60,19	Nbre de lignes	150
Actif net Part en millions d'€	40,40		
Actif net Total en millions d'€	179,71		

Profil de risque



Indicateur synthétique déduit de l'estimation de la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires de la part de l'OPC complétées jusqu'à 5 ans avec celles d'un indice de marché qui reflète le profil de risque du Fonds.

Principaux risques

Risques de capital et performances
Risques de marché : actions, petites et moyennes capitalisations

Société de gestion

Fondée en 1971, OFI AM compte parmi les plus importantes sociétés de gestion françaises en termes d'encours gérés avec 64 Mds€ d'encours sous gestion à fin juin 2015. Elle figure au 3e rang des sociétés de gestion ISR du marché français. Adossée à deux grands groupes institutionnels, la Macif et la Matmut, OFI AM dispose d'un actionariat solide et d'un ancrage dans l'économie sociale renforcé grâce aux partenariats développés avec les membres du GEMA et de la FNMF. La gestion collective et la gestion sous mandat constituent le cœur d'activité du Groupe et couvrent les principales classes d'actifs, types de gestion et zones géographiques.

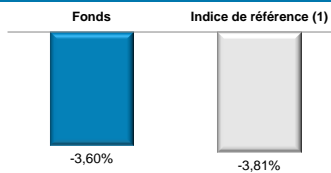
Gérant	Sophie BIGEARD - Grégoire MARIERE
Forme juridique	FCP
Affectation du résultat	Capitalisation
Date de création	08/02/2016
Devise	EUR
Horizon de placement	Supérieur à 5 ans
Valorisation	Quotidienne

GLOSSAIRE

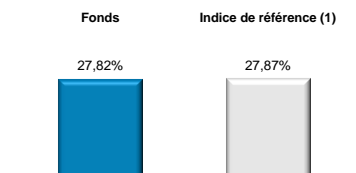
Performance : la performance mesure le gain ou la perte de valeur d'un placement sur une certaine période.

Volatilité : la volatilité mesure les amplitudes des variations du cours d'un actif Financier. Plus la volatilité d'un actif est élevée et plus l'investissement dans cet actif sera considéré comme risqué. La volatilité est calculée sur un pas quotidien.

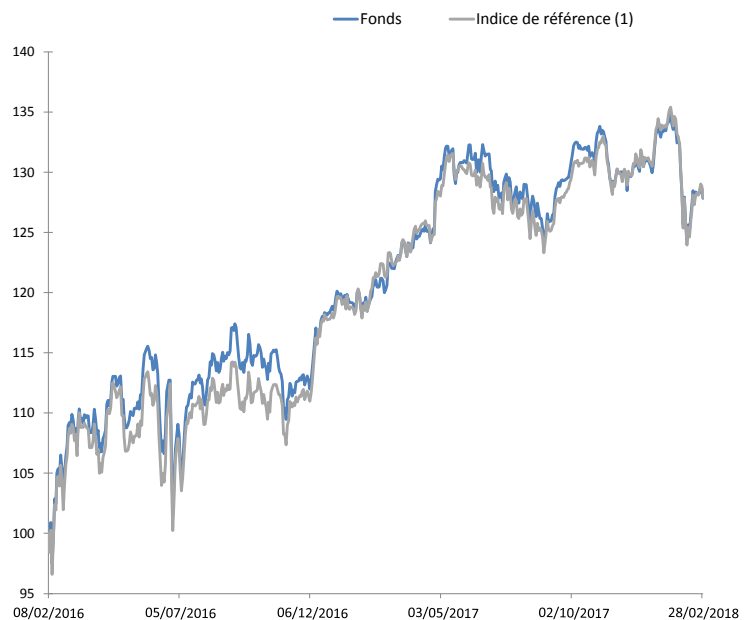
PERFORMANCE MENSUELLE



PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



Source : Europerformance

PERFORMANCES & VOLATILITÉS

	Depuis création		5 ans glissants		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2018		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
OFI Actions Europe	27,82%	13,71%	-	-	-	-	5,99%	9,95%	-2,00%	14,43%	1,83%	-1,55%
Indice de référence ⁽¹⁾	27,87%	15,24%	-	-	-	-	5,25%	10,28%	-2,21%	19,84%	2,18%	-1,51%

Perf.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Fonds	Indice
2016		7,35%*	1,98%	1,32%	3,87%	-6,23%	4,46%	1,75%	-0,06%	-1,85%	0,40%	5,15%	18,90%	18,26%
2017	-0,61%	2,05%	3,68%	3,53%	1,00%	-1,80%	-0,74%	-1,50%	4,72%	1,79%	-2,97%	0,46%	9,70%	10,58%
2018	1,66%	-3,60%											-2,00%	-2,21%

*Performance du 08/02/2016 au 29/02/2016

Source : Europerformance

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

COMMENTAIRE DE GESTION

Après un début d'année tonitruant, le mois de février se sera illustré par un réveil brutal des craintes des investisseurs sur une accélération de l'inflation au-delà des prévisions de la FED, conséquence d'une publication d'une statistique économique au-dessus des attentes (hausse de 2,9% du salaire horaire aux Etats-Unis sur un an en janvier). La réaction des marchés actions est sans appel : ils dévissent de plus de 8% en une semaine, les taux longs se tendent et le dollar rebondit. L'interrogation du moment est alors de savoir quel va être l'ampleur et la durée de cette correction. En effet, cette dernière revêt en grande partie un caractère technique : des ajustements brutaux et mécaniques des stratégies « Low Volatility » largement déployées ces dernières années. La réponse ne s'est pas faite attendre puisqu'à partir du 9 février et jusqu'à la fin du mois les indices vont retracer environ 50% de la baisse. Pour autant, l'articulation subtile du triptyque inflation / politique monétaire / taux de change va demeurer un sujet de préoccupation majeur ce qui laisse augurer d'autres accès de volatilité. Enfin, d'un point de vue microéconomique, les publications de résultats du 4^{ème} trimestre ont confirmé l'accélération de la croissance économique et ont mis en exergue un potentiel d'amélioration des marges amoindri en raison d'effets de change et d'un besoin général d'augmentation des investissements (disruption, digitalisation...). Par ailleurs, les déceptions sont lourdement sanctionnées, à l'image de Valeo qui perd plus de 10% en séance.

L'indice Stoxx Europe 600 DNR cède ainsi 3,8%. Peu de différenciations régionales sur la période les indices Euro Stoxx et Stoxx Europe 600 évoluant de manière similaire. Le segment des Petites et Moyennes Valeurs a revanche globalement mieux résisté. L'indice Stoxx Europe 200 Small Caps cède 2,51% sur la période.

En termes sectoriels, les valeurs « Taux » ont été particulièrement chahuté : les secteurs Services Publics, Telecoms, Staples et Immobilier perdant respectivement 4,4%, 7%, 7,8% et 6%. Le secteur énergétique enregistre la plus forte de baisse (-11,3%). Les valeurs financières ont été recherchées et limitent leur baisse à 2,95%. Les valeurs technologiques (-0,11%) ont été les moins sensibles à cet environnement ayant globalement profité de publications de résultats favorables.

Au cours du mois de février, OFI Actions Europe cède 3,60%, surperformance de 21 points de base son indice de référence.

Principales contributions positives :

• **Biais Small Caps** : Le portefeuille conserve une sur-pondération sur ce segment. Nous avons initié en milieu de période une réallocation en faveur des grandes capitalisations, le portefeuille ayant largement profité au cours des derniers 18 mois d'un momentum particulièrement favorable sur cette classe d'actif. Les valorisations nous apparaissent aujourd'hui plus tendues sur ce segment. L'exposition est ainsi passée de 28% à 18%. Le portefeuille conserve toutefois une surpondération à la classe d'actif, l'indice ayant une pondération de 4,5% sur les petites et moyennes valeurs.

• **Allocation sectorielle** : le positionnement sectoriel du portefeuille a contribué positivement, à hauteur de 50 points de base environ. Le portefeuille a notamment bénéficié de sa surpondération sur les valeurs technologiques au détriment des secteurs Taux tels que les Telecoms et les Services Publics.

• **Sélection Matériaux et Technologie** : la sélection a notamment été portée par des publications favorables au sein de ces secteurs, à l'image d'Akzo, Arkema ou Dassault

Principales contributions négatives :

• **Sélection Finance** : alors que beaucoup d'acteur ont bien résisté, les titres ING et BBVA sur lesquels est investi le portefeuille ont connu des performances décevantes

• **Sélection Santé** : certains titres comme Ion Beam et Gerresheimer sous-performance. Gerresheimer a notamment fait face au départ de son CEO.

PRINCIPALES LIGNES (hors monétaire)

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Classe d'actif	Secteur	Pays
AXA	2,54%	-2,40%	-0,05%	ACTION	Assurance	France
SAP	2,15%	-5,10%	-0,10%	ACTION	Technologie	Allemagne
ESSILOR	2,14%	-5,73%	-0,11%	ACTION	Santé	France
L OREAL	2,10%	-3,30%	-0,06%	ACTION	Biens de conso. courante	France
SCHNEIDER ELECTRIC	1,86%	-5,17%	-0,08%	ACTION	Industrie	France
UNILEVER	1,85%	-7,22%	-0,12%	ACTION	Biens de conso. courante	Pays-Bas
BNP PARIBAS	1,69%	-1,85%	-0,03%	ACTION	Banques	France
KONINKLIJKE PHILIPS	1,67%	-4,05%	-0,06%	ACTION	Santé	Pays-Bas
SAINT GOBAIN	1,64%	-0,15%	0,00%	ACTION	Construction	France
DANONE	1,60%	-5,34%	-0,08%	ACTION	Agro-alimentaire/boisson	France
TOTAL	19,26%		-0,70%			

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 MEILLEURES CONTRIBUTIONS SUR LE MOIS

Libellé	Poids	Perf.	Contrib.	Secteur
DASSAULT SYSTEMES	1,3%	14,4%	0,16%	Technologie
AMER SPORTS	1,3%	9,3%	0,13%	Biens de conso. courante
NOKIA	0,4%	23,2%	0,06%	Technologie

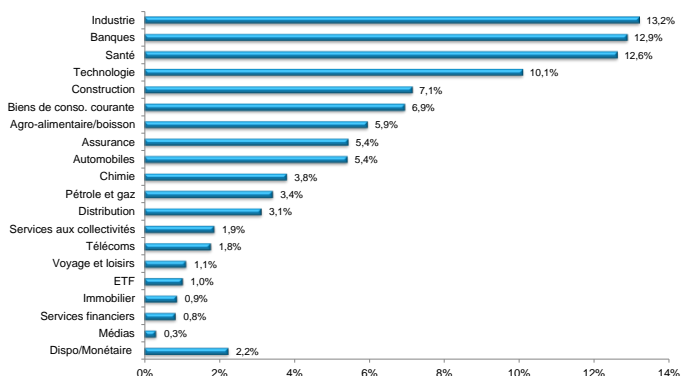
Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 MOINS BONNES CONTRIBUTIONS SUR LE MOIS

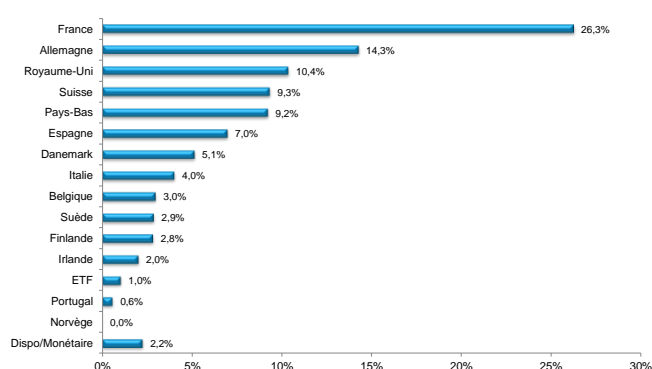
Libellé	Poids	Perf.	Contrib.	Secteur
RECKITT BENCKISER GROUP	1,0%	-16,0%	-0,16%	Biens de conso. courante
ION BEAM APPLICATIONS	0,6%	-14,3%	-0,15%	Santé
GREGGS PLC	0,9%	-10,3%	-0,14%	Distribution

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

RÉPARTITION PAR SECTEUR



RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

ANALYSE ISR DU FONDS

APPROCHE ESG

OFI ActionsEurope est investi dans des actions européennes. L'OPC est constitué de 3 mandats de gestion délégués à des partenaires aux styles de gestion ISR complémentaires : Kempen Capital Management (« Best in Class » petites et moyennes valeurs), OFI Asset Management (« Best in Class » grandes valeurs), de Pury Pictet Turrettini & Co (« Engagement actif » grandes valeurs).

Pour être sélectionnées, ces valeurs doivent respecter les principes du Pacte Mondial de l'ONU ainsi que les normes internationales en matière de Droits Humains et d'Environnement. Elles ne doivent, par ailleurs, pas exercer des activités qui seraient contraires aux principes d'exclusion du fonds détaillés au sein du document « politique d'exclusion » disponible sur le site www.ofi-am.fr, rubrique « produits » puis « OMS Europe SRI » : Armes et munitions, jeux, tabac, nucléaire...

L'approche Best in class consiste à :

- Sélectionner les émetteurs les mieux notés selon des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance ;
 - Comparer les pratiques ESG des entreprises dans leur environnement concurrentiel afin d'identifier les meilleurs acteurs.
- Cette sélection est réalisée à partir des résultats des travaux de recherche des équipes d'analyse ESG

L'approche Engagement Actif a pour but de créer de la valeur pour les actionnaires, la société et son environnement.

Cela consiste à orienter le comportement de l'entreprise vers un niveau de responsabilité plus élevé grâce un dialogue direct et régulier auprès des entreprises.

Il se traduit par :

- Un engagement actionnarial de la société de gestion via le dépôts de projets de résolutions, des rencontres avec les dirigeants,...
- L'exercice des droits de vote en Assemblée Générale.

PROFIL RSE* D'UNE VALEUR EN PORTEFEUILLE : NATIXIS (MANDAT OFI AM)

CATEGORIE ISR : LEADER

Natixis se distingue par rapport à ses pairs sur trois enjeux en particulier, à savoir celui de la "qualité et sécurité du produit", celui du "développement du capital humain" et celui des "Impacts ESG des financements et investissements". A contrario, sa performance est moindre sur celui de "l'accès aux produits et services". A noter que le groupe a été mis en examen en France pour communication trompeuse lors de la crise des subprimes ce qui représente un risque, notamment si le régulateur américain se saisit du dossier.

Impacts ESG des financements et investissements : Natixis s'est affirmé au fil des années en mettant en place des mesures pour répondre à cet enjeu : signature et application des Principes Equateur pour le financement de projets, formation aux risques ESG des employés concernés, évaluation des impacts ESG dans les analyses crédit. Fin 2017, le groupe a pris de nouveaux engagements en faveur de l'environnement et du climat avec l'arrêt du financement du pétrole issu des sables bitumineux et de l'exploration et production de pétrole en Arctique.

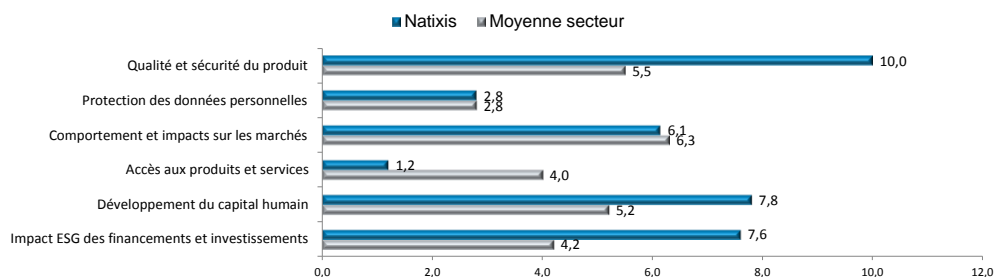
Développement du capital humain : des politiques de gestion des ressources humaines qui semblent compter parmi les meilleures pratiques du secteur (formations, développement des talents, intéressement, bien-être au travail, dialogue social). Comme l'ensemble de ses pairs, le groupe se doit de répondre au défi de la digitalisation des métiers par un accompagnement renforcé des projets de transformation.

Accès aux produits et services : pas de démarche proactive en la matière. Initiatives insuffisantes. A noter toutefois le soutien d'entreprises à forte utilité sociale ou environnementale : création d'emplois ou logements sociaux pour les plus démunis, projets d'agriculture biologique, projets de développement dans les pays du sud.

Comportement et impacts sur les marchés : Natixis n'est pas qualifié comme systémique par le CSF (Conseil de Stabilité Financière). Toutefois, le potentiel systémique est réel de par la taille et la nature de ses activités. Les politiques et les systèmes de gestion et de contrôle de l'éthique des affaires sont en cours de renforcement. Le groupe est par ailleurs impliqué dans un nombre limité de controverses.

Protection des données personnelles : exposition élevée liée à son activité de banque privée, de ses métiers d'assurances de personnes et de la part de la localisation de ses activités en Europe où les pressions réglementaires sont fortes. Natixis est proactif et met en place des mesures telles que des certifications et des programmes de formation.

Qualité et sécurité du produit : performance élevée au regard d'une exposition faible. Pas de controverses sur ses pratiques de gestion et sur ses activités de services financiers spécialisés.



PROCESSUS D'ÉVALUATION ISR DES SOCIÉTÉS (OFI AM)

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des sociétés. Les résultats de l'analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de la société au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de son supersecteur ICB :

Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG

Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés

Incertains : enjeux ESG faiblement gérés

Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

INFORMATIONS

Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet :

www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Actions », onglet « Documentation ».